



la Dinantaise

SCRL LA DINANTAISE

Qué Noveles ?

Editeur Responsable :
Omer Laloux



Le mot du Président

Une part non négligeable de la population n'a pas toujours accès à un logement de qualité, voire simplement au logement. Cette situation est d'autant plus inacceptable que l'accès au logement conditionne l'intégration dans la société.

Sans un logement décent, comment trouver ou conserver un travail ? Comment poursuivre une scolarité régulière ? Comment rester en bonne santé ? Comment jouer pleinement son rôle de citoyen ?

A l'heure où les négociations concernant la formation de la future coalition appelée à prendre le pouvoir en Wallonie battent leur plein, j'ose espérer que, quelle que soit la forme que prendra cette majorité, les moyens qu'elle accordera au logement seront suffisants et à la mesure des défis qui y sont liés.

Aujourd'hui, la politique du logement s'accompagne d'enjeux essentiels.

J'ai l'espoir d'une politique qui favorise l'ancrage communal.

J'ai l'espoir d'une politique qui privilégie, dans notre région, la rénovation plutôt que la construction.

J'ai l'espoir d'une politique du logement qui prenne en compte la dimension environnementale, en misant sur le développement de logements énergétiquement acceptables.

Voilà les défis qui nous attendent, au niveau régional et dans toutes les sociétés de logements publics.

La Dinantaise ne fait pas exception, et nous comptons nous impliquer fermement dans la poursuite de ces objectifs, pour permettre à chacun et chacune de bénéficier d'un logement décent, socialement et énergétiquement responsable.

Maurice Bayenet,

Président.

Dans ce numéro :

Le mot du Président	1
Le mot de la Direction	2
Le CCLP vous parle	3
Sacs PMC	4



Le mot de la Direction

Voici déjà le bulletin n° 2 d'informations de notre société. Que de chemin parcouru depuis janvier puisque plusieurs chantiers ont débuté, voire se terminent.

Nous vous en donnons le détail ci-après.

Le Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires vous adresse également un message en incitant ceux qui le souhaitent à les rejoindre afin de réfléchir aux projets développés.

Le mois de mai nous a vu fêter les voisins à Leffe. Cette journée « immeubles en fête » a connu un succès retentissant où tous passèrent un agréable moment.

Enfin, ce 4 juillet, le quartier d'Herbuchenne et surtout l'immeuble « Aux 4 Vents » ont connu un spectaculaire incendie, 23 ans après les mêmes faits. L'origine reste à ce jour un mystère mais elle nous fait prendre conscience que, dans ce type de bâtiment (42 appartements), il convient que tous collaborent pour assurer une qualité de vie saine et normale. Que cet incident, - qui aurait pu tourner au drame - serve de leçon !

Bonnes vacances,

O. Laloux,

Directeur-gérant.



Ps: N'hésitez pas à consulter le nouveau site web : www.ladinantaise.be

Et nos chantiers ?

Rénovation du patrimoine :

1. remplacement des chaudières et placement de vannes thermostatiques dans 42 appartements (blocs L1-L2-L3). La réception provisoire des travaux a été accordée le 3/7/09 à la s.a. Dimanche de Nisme. Montant du chantier : 53.668,00 € htva.
2. Remplacement des chaudières et placement de vannes thermostatiques dans 42 appartements dans l'immeuble « Aux 4 Vents » à Herbuchenne. Le chantier se termine. Montant de la commande : 42.254,25 € htva
3. Remplacement des châssis des blocs L1-L2-L3 à Herbuchenne. Le marché de services a été approuvé par la SWL (architecte : I. Pringels de Winenne) L'avant-projet des travaux a été rentré pour approbation à la SWL.
4. Placement de portes coupe-feu dans 18 appartements rue Fétis et rue des Béguines à Bouvignes. Commande a été passée à l'entreprise Sotrafu de Jambes. Montant de la commande : 10977,00 € htva
5. Placement de portes coupe-feu dans 77 appartements à Leffe. Commande a été passée à l'entreprise Dumay-Canard de Cerfontaine. Montant de la commande : 90.340,25 € htva
6. Remplacement des châssis dans 3 ap-

partements, rue Fétis, 36 à Bouvignes. Commande a été passée à l'entreprise Pieret de Dinant. Montant de la commande : 16.788,75 € htva

Construction ou rénovation de logements :

Anhée : rénovation d'une maison en 3 logements à Anhée (Warnant) - chantier en cours - Entreprises Pochet de Lesve. Montant de la commande : 334.010,66 € htva.

Mettet :

- rénovation de l'ancien café « Roi Chevalier » en 4 logements - chantier en cours - entreprise Général Travaux de Jumet. Montant de la commande : 316.314,88 € htva.
- Construction de 5 maison bois, rue Félicien Rops à Mettet (Pontaury) - Chantier en cours - Entreprises Schawannen de Thimister. Montant de la commande : 449.504,64 € htva

Hastière : travaux d'aménagement d'une voirie et des abords de 8 logements acquisitifs, Quartier de la Gare. Commande des travaux a été passée à l'entreprise Belfflamme de Mariembourg. Montant du marché : 176.114,65 €

Yvoir : rénovation des étages de la bibliothèque, rue du Maka, en deux logements.

L'adjudication publique aura lieu le 28/8.

Dinant :

- Extension du centre communautaire de Gemechenne. Le chantier est en cours - s.a. Hons de Saint-Hubert. Montant de la commande : 297.341,97 € htva
- Démolition d'une maison et reconstruction en 2 logements, rue de Philippeville, 71 - marché de services approuvé par la SWL - architecte : bureau d'étude Melange-Gilbert de Dinant;
- Construction de 10 maisons basse énergie rue des Ramiers à Gemechenne. Marché de services approuvé par la SWL. Bureau d'études désigné : Reso de Les Bons Villers;
- Construction de 4 maisons basse énergie rue des Alouettes à Gemechenne - Bureau d'études : Jaspard-Deschambre. Permis d'urbanisme octroyé en juin 2009;
- Construction de 5 maisons bois et d'une maison à vendre, rue des Alouettes à Gemechenne - marché de services approuvé par la SWL - Bureau d'études Climax de Amay.

Onhaye : acquisition d'une maison sise à Onhaye (Falaën), Try des Bruyères, à rénover en 4 logements. Actes passés le 10 juin 2009.

La fête des voisins



Le CCLP vous parle

Bonjour à tous,

Nous profitons de la parution de « Què novèles ? » pour vous adresser ces quelques mots :

Après un an de rodage, le CCLP est prêt à répondre à toutes vos sollicitations dirigées vers La Dinantaise.

Les formations nous ont éclairés sur les réponses que nous pouvons vous apporter en toutes matières concernant la vie locative dans votre quartier.

Le CCLP ne comprenant que 4 membres, nous faisons ici appel à toute personne désireuse de se faire la porte-parole de son quartier, soit en tant que membre suppléant, soit comme personne relais. Nous serons heureux d'avoir un représentant de chaque quartier où entité où La Dinantaise est installée.

Nous avons un local situé à Leffe, à l'arrière de la résidence Montorgueil, Chaussée d'Yvoir n°s 4-5 à Dinant, où nous pourrions vous recevoir sur rendez-vous.

L'an prochain, pour « La Fête des Voisins », nous souhaiterions avoir votre avis sur l'idée de vous rassembler TOUS dans une des implantations de La Dinantaise, une façon d'apprendre à se connaître.

Dans l'espoir de voir les 600 locataires enfin réunis avec leur famille et La Dinantaise, le CCLP vous salue chaleureusement.

Le CCLP se compose de :

Président

Marc BRASSELET, La Dinantaise, 6 à Dinant-Leffe
GSM : 0476/ 315 753
E-mail : hbm5500@hotmail.com

Vice-Président et secrétaire

André NOIRET, rue des Perdreaux, 23/1 à Dinant-Gemechenne
Tél. 082/22 45 21
GSM : 0471/129 858

Membre

Pierre FERIR, rue des Chardonnerets, 19 à Dinant-Gemechenne
Tél. 082/22 66 97
E-mail : pierre.ferir@laposte.net

Administrateur et trésorière

Louise JORIS, rue du Grand Pré, 2C à Dinant-Herbuchenne
Tél. 082/22 46 09
GSM : 0495/932 866
E-mail : louloujoris.cclp@gmail.com

Un autocollant main rouge sur votre sac PMC ?

Il vous est peut-être déjà arrivé de trouver une main rouge sur votre sac PMC!? Cela signifie que votre sac bleu contenait des déchets non conformes... et pour cette raison, il n'a pas été collecté. En effet, collecter et trier les déchets d'emballages coûte cher. Il faut donc veiller à ne reprendre dans les sacs bleus que des déchets pouvant réellement être recyclés.

Les centres de tri des PMC nous signalent qu'ils constatent que certains sacs contiennent beaucoup trop de **déchets non autorisés** (principalement des films, sacs et sachets en plastiques, pots de yaourt et barquettes de beurre, pots de fleurs, pots de glace, grands bidons, ...).

Un renforcement du contrôle de la qualité des sacs bleus s'impose donc !

Si votre sac est refusé par nos collecteurs, consultez le guide du tri et enlevez les déchets et les emballages interdits. Pour réutiliser le sac bleu, retirez le premier volet de l'autocollant « main rouge » et représentez-le à la prochaine collecte.

Attention, les agents de collecte ne sont en rien responsables du refus de votre sac, ils ne font qu'appliquer les consignes, aussi merci de les respecter dans leur travail !

Un bon recyclage dépend de la qualité du tri !

Comme vous le savez déjà un bon recyclage dépend de la qualité du tri ! Il nous semble donc nécessaire de vous rappeler les consignes pour un meilleur tri :

PMC veut dire :

P --> Tous les flacons et bouteilles en Plastiques

Inclus :

- flacons de yaourt à boire (Actimel, ...)
- bouteilles d'eau, coca, lait, ...
- flacons de shampoing, gel douche, ...

M --> Emballages **M**étalliques

Inclus :

- Aérosols alimentaires et cosmétiques (bombes de lac, crème fraîche, ...)
- Plats et barquettes en aluminium
- Couvercles et bouchons métalliques
- canettes, conserves, ...

C --> Cartons à boissons

Inclus :

- petits jus
- briques de lait, soupe, jus de fruit, ...

---> Les emballages doivent être bien vidés et ne peuvent dépasser 8 litres.

Ce qui ne peut absolument pas se trouver dans les sacs PMC :

Ci-dessous, sont reprises les erreurs fréquentes :

- Les pots, ravers, barquettes en plastiques (yaourt, beurre, margarine, champignons, ...).

Ils sont à jeter dans votre poubelle d'ordures ménagères.

- Les sacs, sachets et films en plastiques.

Ces déchets, pour autant qu'ils soient propres, peuvent être apportés aux parcs à conteneurs.

- Tous les emballages sur lesquels figurent soit le logo « produit corrosif » soit le logo « produit toxique » (tête de mort) sont strictement interdits.



Dès qu'un de ces 2 logos apparaît, ayez le réflexe d'apporter les produits concernés au parc à conteneurs le plus proche. La liste des parcs situés en Province de Namur peut être consultée sur le site internet du BEP Environnement, à l'adresse www.bepenvironnement.be.

- Le papier aluminium. Ce déchet est à jeter dans la poubelle des ordures ménagères. En effet, sa fine épaisseur ne permet pas le recyclage : il brûle au lieu de fondre.

- La frigolite. Ce déchet pour autant qu'il soit blanc et propre peut être apporté dans les parcs à conteneurs. Les barquettes en frigolite ayant contenu de la viande et donc souillées doivent être jetées dans la poubelle d'ordures ménagères.

- Les pots de fleurs en plastiques. Ceux-ci sont repris depuis juin 2007 dans les parcs à conteneurs.

Qu'advient-il des sacs bleus PMC collectés en Province de Namur ?

Ils partent à Châtelet ou à Herstal dans un centre où ils sont triés par fraction (**encore en grande partie de manière manuelle !!!**) et compressés en ballots avant d'être dirigés vers différents sites de recyclage.

Les bouteilles et flacons en plastique sont recyclés en de nouveaux produits (pulls polar, bouteilles en plastique, tuyaux, ...). Les emballages métalliques sont, quant à eux, recyclés pour la production d'objets ou emballages métalliques (pièces automobiles, boîtes de conserve, ...). Les cartons à boisson sont des emballages multi-matériaux. Ils sont composés d'une couche de carton, d'une couche d'aluminium et de trois couches de plastique. L'aluminium et le plastique sont valorisés en cimenterie et le carton est utilisé pour la fabrication de carton d'emballage, articles de bureau, papier essuie-tout, ...

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 081/718.211 ou environnement@bep.be.

SCRL LA DINANTAISE

Société Coopérative à Responsabilité Limitée

Communes Affiliées :

Anhée - Dinant - Hastière - Mettet - Onhaye - Yvoir

Siège Administratif :

Place Saint-Nicolas, 3 à 5500 Dinant

Tél. 082/21 36 10 Fax 082/22 63 14

email : Ladinantaise@ladinantaise.be

Fortis : 001-0633987-71

001-0633988-72

n° d'entreprise : 0402550592 – RPM Dinant

Site Web : www.ladinantaise.be